LE CONSEIL COOPERATIF

Le conseil coopératif regroupe les élèves et moi. Il a pour objectif d'aborder l'ensemble des sujets qui concernent la vie de classe. C'est un temps de partage où les élèves peuvent à la fois se construire activement en tant qu'individus tout en prenant conscience de leur appartenance à un groupe-classe.

- Objectifs spécifiques : Amener les élèves à participer à un débat démocratique
 - S'engager, respecter des règles
 - Exercer des responsabilités
 - Exprimer ses opinions
- Matériel : Un journal mural
 - Des fiches « je félicite, j'ai un problème, j'ai une idée...je propose »
 - Le cahier du conseil où seront consignés tous les compte-rendus.

DEROULEMENT

La préparation

Quelques minutes avant le conseil, les élèves responsables recueillent les félicitations, les problèmes et les idées/propositions inscrits sur le journal mural. <u>L'ordre du jour</u> est écrit au tableau et sur le compte-rendu.

Les responsabilités :

Le président : Il anime la réunion

Le secrétaire : Il prend des notes pour rédiger un compte-rendu.

Ces rôles tourneront à chaque séance afin de permettre à tous les élèves d'occuper ces responsabilités. A la fin de chaque conseil, le président et le secrétaire du conseil suivant seront désignés.

- · Le président ouvre la séance.
- · Le secrétaire annonce l'ordre du jour, puis lit le compte-rendu du conseil précédent.
- · « Urgences » : on essaie de résoudre un problème urgent.
- « Félicitations » : Lire, remercier, encourager les autres.
- <u>« Problèmes » :</u> lire, donner la parole à l'auteur puis à l'enfant critiqué, demander des témoins seulement si c'est nécessaire, trouver des solutions, demander de l'aide ou un tuteur.
- <u>« Propositions, idées » :</u> donner la parole à l'auteur, demander s'il y a des questions, des opinions ou des propositions, recevoir les décisions, rechercher un consensus sinon la majorité, noter dans le compte-rendu.
- · « Comment va la classe ? » : accueillir et noter les commentaires « à maintenir » et « à améliorer ».

Chaque décision est soumise au vote du groupe, le résultat est consigné par le secrétaire.

Régulation

Au cours d'un conseil, on peut rencontrer certaines difficultés (dispersion de l'attention de certains élèves, prise de parole plus importante de certains élèves, d'autres qui ne parlent pas du tout, oppositions, désintérêt, conflits...).

Un élève qui dérange une fois aura un avertissement, et sera exclu du conseil au bout de 3 gênes.

Il faudra donc réfléchir tous ensemble sur la façon dont la réunion s'est déroulée. Il sera également nécessaire de déterminer avec les élèves les règles fondamentales à respecter pour pouvoir participer à un réel débat démocratique. Ces règles seront élaborées progressivement.

Mon rôle

Je fait partie du conseil de coopération au même rang que les enfants (cela permet aux enfants de s'habituer à animer une réunion).

Mes différentes fonctions :

Fonctions de clarification (concernant le contenu) :

- reformuler
- expliciter, faire ajouter l'information manquante, faire des liens entre les idées.
- résumer
- définir, faire définir

Fonctions de contrôle (concernant la procédure) :

- donner la parole
- freiner
- stimuler
- sensibiliser au temps
- faire respecter l'écoute des autres

Fonctions de facilitation (concernant le climat) :

- inviter à exprimer ses sentiments
- encourager les enfants, détendre l'atmosphère
- aider à trouver des solutions
- reformuler en messages clairs
- encourager à verbaliser
- reporter une situation trop difficile

Tous les sujets proposés par les enfants sont accueillis sans censure ; on en discute en essayant de conserver un climat d'acceptation et de respect.

Le premier conseil

Ce premier conseil aura pour but de discuter autour de notre sortie à la Villette. Présenter ensuite le conseil de coopération, les fiches et choisir ensemble à quel moment ce conseil sera mis en place.

© Le deuxième conseil

Pour ce 2^{ème} conseil, je tiendrais les rôles de secrétaire et président : Je recueille les fiches puis écrit au tableau l'ordre du jour. Ensuite, après avoir ouvert la séance je lirais le compte-rendu de la séance précédente.

A la fin du conseil, proposer aux élèves de tenir les rôles de secrétaire et président pour le prochain conseil.

Je ferai le compte-rendu de cette réunion.

Apprentissages des élèves

Grâce au conseil de coopération, les enfants font plusieurs apprentissages scolaires.

<u>Dans le domaine de la langue</u>, les enfants pourront développer leurs compétences et capacités à parler en groupe, à utiliser différents types de discours, à adapter leur discours dans une situation de communication, à choisir et organiser l'information, à écouter, à s'exprimer clairement, à résumer, à raconter de façon ordonnée, à ressortir une idée principale, à donner une opinion, ...

<u>En Instruction civique et morale</u>, les enfants pourront s'initier aux réalités de la vie en société (en participant à la vie sociale du groupe classe), connaître le fonctionnement et les principes de la démocratie.

De façon plus générale et dans le cadre d'un <u>développement personnel</u>, les enfants pourront apprendre à mieux se connaître, à coopérer, à prendre des décisions et les assumer, à résoudre des problèmes, à participer à des réunions selon les règles de la démocratie, à gérer les droits individuels en rapport avec les droits collectifs, à planifier, à réaliser et à évaluer des projets, à accepter les différences. Cela leur permettra également de développer leur estime de soi, le sens des responsabilités, l'autonomie, leur participation, la solidarité, le sens de la justice et de la liberté, la tolérance,... Leurs compétences, leurs ressources seront mises en valeur.

Grâce au conseil de coopération, les enfants réalisent plusieurs apprentissages d'ordre socio-affectif (même si nous n'en avons pas conscience) tels le développement de l'estime de soi.